Date: 4 octobre 2023

IUC: 11-2482-2962 Demande: E002870360

ARSENE FOKAM POKACourriel: fopoar@gmail.com

ARSENE FOKAM POKA:

La présente concerne votre demande de résidence permanente au Canada.

Dès le 31 juillet 2018, la collecte de biométrie (données biographiques, empreintes digitales et une photo) est devenue une exigence lors de votre demande de résidence permanente.

Selon nos dossiers, les frais pour les services de collecte des données biométriques sont requis pour les personnes suivantes :

Nom: ARSENE FOKAM POKA
Date de Naissance: 1989/04/02
Nom: ROSINE GAELLE KWOMOU
Date de Naissance: 1999/11/12

À ce moment en ce qui concerne la biométrie, vous devez uniquement payer les frais et ensuite soumettre/télécharger la copie numérisée du reçu de paiement (détails ci-dessous).

Paiement des frais

- 1. Il faut payer les frais en suivant le lien suivant: https://eservices.cic.gc.ca/epay/?lang=fr
- 2. Cliquez « Continuer » en bas de la page.
- 3. Sélectionnez « Immigration » puis sous « Autres services d'immigration », sélectionnez « Biométrie ».
- 4. Sélectionnez les frais qui s'appliquent à votre demande. **Remarquez:** si vous êtes admissible pour bénéficier des tarifs de <u>«famille»</u> ou d'un <u>«groupe d'artistes de spectacle»</u>, entrez uniquement «1» dans la *«Quantité»*.
- 5. Cliquez « Soumettre » et complétez le paiement.
- 6. Téléchargez le reçu via votre <u>compte sécurisé d'IRCC</u>.

Une fois que les frais sont payés, vous recevrez plus d'instructions (lettre d'instruction biométrique) indiquant quand et comment donner vos données biométriques. Une fois que vous avez reçu la lettre d'instruction biométrique, vous pouvez vous rendre à l'un des endroits officiels pour fournir vos données biométriques.

Pour en savoir plus au sujet de la biométrie, visitez notre site Web à l'adresse suivante :

 $\underline{https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/campagnes/biometrie/faits.html}$

Veuillez noter:

Les renseignements/documents ci-dessus doivent être reçus dans les 7 jours de la date de la présente lettre.

Pour en apprendre davantage au sujet de la résidence permanente au Canada, visitez notre site Web à l'adresse suivante : https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada.html

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez envers le Canada.

Veuillez agréer nos sincères salutations.

www.canada.ca